



Aide alimentaire 2023-2024 Au coup d'pouce

Pour qui ?

Les habitants de la commune de Mauléon :
Le Temple, Loublande, Moulins, Rorthais, Saint-Aubin de Baubigné,
La Chapelle-Largeau, Mauléon-Ville

Comment et Combien ?

Des produits frais et surgelés ainsi que des fruits et des légumes remis à chaque distribution.
Un choix de produits secs proposé (conserves, féculents, produits sucrés...)
Sur inscription au CCAS (sous conditions de ressources)
Participation de 2€ par personne et par colis

Quand ?

Le jeudi après-midi tous les 15 jours (semaines paires)
du 7 septembre 2023 au 27 juin 2024

Où ?

Au local "Au coup d'pouce", rue de la tête noire à Mauléon

Contacts

Centre Communal d'Action Sociale
La Passerelle - 8 grand'rue - 79700 MAULEON
ccas@mauleon.fr - 05.49.81.84.84